

Introduction

*Par N. Bartiaux-Thill, Inspecteur général scientifique
Département Productions et Filières, CRA-W*

Cette dixième édition de la Journée des Productions porcines et avicoles pose la question de la durabilité de nos filières avicoles et porcines.

Question pertinente et complexe pour deux filières dont les caractéristiques, la perception par le grand public et par le producteur wallon lui-même sont tout en paradoxes.

- La consommation de viande porcine et de volailles est prépondérante, plus de 70 % de la consommation totale de viande.
- Par contre la production wallonne reste très faible par rapport à la production belge, respectivement 6,2 % pour le porc, 19 % pour la volaille standard et 12 % pour les poules pondeuses.
- Au cours de la dernière décennie dans le cas de la production porcine, par exemple, le nombre de producteurs wallons a chuté de 41 %, par contre le nombre de porcs est passé de 317.000 têtes en 2000 à 393.820 têtes en 2009, conséquence d'une augmentation du cheptel moyen/exploitation (246 porcs/exploitation en 2000 et 515 en 2009).
- Malgré des études FACW et FPW montrant les potentialités d'extension en Wallonie des exploitations avicoles et porcines, peu d'installations voient le jour.
 - La population wallonne rechigne à voir s'installer un poulailler ou une porcherie dans son environnement : problèmes des odeurs, des épandages de lisier et de fientes, du charroi.
 - Ces deux spéculations, majoritairement hors sol sont perçues comme intensives, énergivores, posant questionnement quant au bien-être animal. De plus, l'alimentation des porcs et volailles, majoritairement à base de céréales, est supposée en concurrence avec celle des humains.
 - Pour le producteur, la volatilité des prix et les contraintes réglementaires impliquent une production à faibles coûts pour rester compétitif, une augmentation de la taille du troupeau avec en corollaire des investissements accrus et des difficultés potentielles de reprise. De plus, on peut regretter également le désengagement des producteurs par rapport aux questions commerciales. Quelle maîtrise ont-ils de l'aval ? Ne subissent-ils pas une perte d'autonomie ?

La durabilité ...une question stratégique pour deux filières où l'exercice de la normalisation et l'innovation sont bien présents que ce soit sur un plan technologique, environnemental ou sociétal.

- Les élevages et filières avicoles et porcines sont soumis à l'application des contraintes réglementaires européennes et des dispositions nationales qui en découlent que ce soit

en matière d'environnement (mise aux normes, directives IPPC, traitement des excédents, ...), de traçabilité, de sécurité alimentaire (élimination des sous-produits en abattoir, réglementation relative à l'hygiène des denrées alimentaires) ou encore du bien-être animal (dont les bornes temporelles de 2012 et 2013).

- L'innovation est perceptible notamment dans les domaines :
 - génétique (prolificité des truies, amélioration du Gain Quotidien Moyen), ...
 - alimentaire (meilleure efficacité alimentaire, amélioration de l'indice de consommation ...). Ces effets sur les plans génétique et alimentaire induisent de meilleures performances et une réduction des coûts de production. Toutefois, il convient d'être prudent car pour beaucoup d'exploitations, les bâtiments et installations vieillissent et sont peu compatibles avec les évolutions signalées ci-avant et en conséquence, finissent par brider les performances.
- L'innovation est aussi présente :
 - dans les questionnements en matière d'économie et de production d'énergie à la ferme
 - dans la gestion des pollutions (Meilleures techniques disponibles (MTD) relatives aux conditions de stockage et d'épandage des effluents, ...) et la réduction des odeurs (laveurs d'air) au bénéfice de l'environnement (réduction des gaz à effet de serre (GES)), des animaux, des riverains et du producteur lui-même.
- D'innovations, il en est encore question dans la gestion de la cohabitation harmonieuse entre producteurs et riverains (enquête auprès des riverains, sensibilisation des communes), dans le travail sur l'image et la communication ; autant de problématiques dans lesquelles les filières concernées, la FPW, la FACW et les producteurs eux-mêmes jouent un rôle prépondérant.
- Faut-il également rappeler qu'en Wallonie, les productions porcines et avicoles présentent le plus de filières de qualité différenciée, témoignant d'une volonté d'innover sur l'itinéraire d'élevage et sur le produit et de répondre à des attentes sociétales.

Cette dixième édition des JPPA nous réunit pour nous interroger sur le futur des filières avicoles et porcines, sur la définition de modèles d'élevage pour demain qui soient conformes aux aspirations des éleveurs, adaptés aux contraintes de la société et rentables.

Il convient de rappeler que nous parlons de filières et donc que les enjeux et les réponses aux exigences de durabilité se situent aussi dans le domaine de la défense des marchés et de la valorisation de produits. L'innovation devant se faire autour des produits ainsi que dans l'apport de services (logistique, conservation, différenciation de l'offre, ...).

Pour analyser la thématique de la présente journée « Nos filières porcines et avicoles : vers plus de durabilité », le programme a été défini comme suit :

- dans la première partie, nous tenterons d'objectiver la notion de durabilité (concept : Pierre Stassart, indicateurs : Catherine Richard, évaluation environnementale : Charles Debouche) et de comprendre l'évolution des

pratiques et de leurs impacts dans le temps (Jean-Yves Bourmad et Jean Lossouarn).

- dans la seconde partie, trois scénarios prospectifs sur le thème « Les futurs possibles de nos filières à l'aube 2025 » seront présentés par Christelle Boudry, Catherine Colot, Pierre Maquet et José Wavreille.

Ensuite, le débat sera ouvert au public ainsi qu'une table ronde animée par Benoît Georges et composée de représentants de plusieurs organismes professionnels.

En fin de journée, nous entendrons les allocutions des Ministres Philippe Henry, Ministre du Gouvernement wallon chargé de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité
Benoît Lutgen, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine de la Région wallonne

Avant de prendre le verre de l'amitié, André Théwis nous livrera les conclusions de cette Journée anniversaire.

Au nom du Comité organisateur, je tiens à remercier vivement tous les orateurs de cette journée pour leur précieuse collaboration. La présentation des orateurs ainsi que la présidence de la journée sera assurée par Monsieur Damien Winandy, que je tiens également à remercier.

A ces remerciements, permettez-moi de joindre les membres des FPW et FACW, du CRA-W et de Gembloux Agro-Bio Tech.

Merci également à vous toutes et tous, pour votre présence aujourd'hui et pour votre participation active au débat de cette après-midi.